



Nous n'avons volontairement pas corrigé les imperfections de forme qui peuvent survenir dans chaque copie.

Epreuves d'accès, en 2018, au cycle préparatoire au concours interne

2^{ème} épreuve d'admissibilité :

Rédaction, en trois heures, d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international.

Meilleure copie

Note : 16 ,5/20

"Faut-il réduire les normes ?"

L'actualité récente est marquée par la décision du président des Etats-Unis d'imposer à ses partenaires des droits de douane à hauteur de 25% sur l'aluminium et l'acier, faisant planer le retour des guerres commerciales. L'agitation provoquée par cette mesure est paradoxale car si les barrières tarifaires sont effectivement réduites, avec une moyenne de 5% de droits de douane, suite à la montée en puissance des accords de l'organisation mondiale du commerce (OMC), les barrières non tarifaires telles que les normes sur la qualité des produits régulent encore largement les échanges internationaux. Entendues au sens large, les normes peuvent être définies comme l'ensemble des règles légales ou règlementaires encadrant l'activité économique.

L'existence de telles règles soulève un débat ancien entre économistes. Il oppose les partisans du "laisser faire, laisser passer" des écoles classiques et néo-classique aux partisans de la régulation étatique et l'encadrement des marchés d'inspiration keynésienne. À l'image de la célèbre phrase du président Reagan qui indiquait que "l'Etat n'est pas la solution, mais le problème", on observe aujourd'hui une montée en puissance des voix appelant à se défaire des lourdeurs administratives induites par la multiplication des normes. Tous les secteurs semblent concernés : le marché du travail, la régulation financière, les normes industrielles, ou encore les normes relatives à la recherche/développement dans les secteurs sensibles (intelligence artificielle, biotechnologies). De manière générale, il est reproché aux normes d'entraver les énergies et de restreindre la croissance potentielle.

Dans ce contexte, la puissance publique doit concilier les aspirations à la dérégulation avec ses engagements internationaux, notamment en matière environnementale, et ses missions de protection des citoyens, de stabilisateur/régulateur de l'économie en particulier lorsque des crises interviennent.

Dès lors, on peut se demander s'il est nécessaire de réduire les normes, ou en d'autres termes, s'il est souhaitable d'amender voire supprimer certaines normes ?

S'il convient de maintenir un nombre important de normes protectrices du consommateur, du citoyen, du travailleur ainsi que garantes du bon fonctionnement des marchés (I), il est possible d'envisager une diminution des normes qui pénalisent la croissance économique (II).

*

I. La nécessité de conserver les normes qui protègent

L'histoire économique tend à légitimer l'existence de normes mises en place par les acteurs publics pour prévenir ou limiter les crises liées aux défaillances du marché (A). Même en l'absence de crise, l'existence de norme permettent un fonctionnement normal du marché (B).

A - Les normes : remparts face aux crises économiques

Selon les modèles développés par les économistes classiques, néo-classiques et monétaristes, la place de l'Etat et donc de la régulation sur le marché devrait être réduite au minimum. Idéalement, l'Etat devrait se limiter à ces activités régaliennes et laisser les marchés réguler l'activité économique. Dans ces modèles, les marchés se régulent seuls grâce au prix. À long terme, selon l'optimum de Pareto, les ajustements des marchés conduisent à une situation d'équilibre.

Cette croyance dans l'efficacité des marchés, défendue notamment par E. FAMA, est remise en cause par les événements et les crises qui ont jalonné l'histoire économique. Dans la réalité, il existe des situations où le prix ne peut être le seul régulateur, car les marchés sont totalement bloqués.

Pour prévenir ces situations de crise économique, la puissance publique développe des normes de régulation de l'activité économique. Dans la sphère financière, par exemple, une importante régulation bancaire a été mise en place avec les accords de Bâle III imposant des fonds propres aux banques commerciales pour éviter la résurgence d'une crise de liquidité des banques pénalisante pour l'ensemble de l'économie mondiale. Dans la sphère publique, un exemple est la mise en place du fond européen de stabilité financière (FESF) conditionné à la participation des Etats au Mécanisme de stabilité (MES) devant permettre d'éviter, à l'avenir, à un État de l'Union de ne plus avoir accès à la liquidité internationale pour le financement de sa dette.

Les normes peuvent enfin contenir, sans faire disparaître, les crises sociales issues de la montée en puissance de la mondialisation. Les normes européennes sont à la fois un outil de protection de la santé des citoyens et une manière de limiter l'arrivée massive de produits en provenance de Chine. Les lois relatives à la protection des salariés permettent de lutter contre des délocalisations non justifiées ou à minima d'apporter des solutions aux salariés en cas de perte de leur emploi : Elles garantissent également la qualité et la sécurité des produits distribués en Europe.

B - Les normes : utiles au fonctionnement normal du marché

Selon la théorie économique de la Concurrence pure et parfaite (CPP) notamment étudiée par L. Walras, plusieurs critères sont nécessaires pour le bon fonctionnement du marché : une information diffusée à l'ensemble des acteurs, des produits interchangeables, pas de barrières à l'entrée du marché, pas d'acteurs capables d'influencer à lui-seul le marché, une transparence dans l'ajustement des prix.

Cependant, dans les faits, les conditions de la CPP, même avec l'émergence de l'économie numérique qui permet une plus facile comparaison des prix, sont rarement réunies. Il résulte de cette situation des oligopôles ou des monopoles d'entreprises dans certains secteurs. Cette situation est préjudiciable pour le consommateur, car, en l'absence de concurrence, l'ajustement par les prix ne peut se réaliser. Cette situation est également préjudiciable pour les autres acteurs de l'économie qui ne peuvent accéder au marché.

Dans ce contexte, la mise en place de normes forçant à la concurrence peut permettre un retour à un fonctionnement normal du Marché. Ce fut l'objet, par exemple, des lois anti-trusts aux États-Unis ; c'est également la philosophie générale des directives européennes relatives à la concurrence au sein de l'Union. De manière concrète, les normes relatives à la libéralisation des télécommunications ont permis de faire baisser le coût des communications pour le consommateur européen.

Les normes peuvent également être un instrument efficace contre la concurrence déloyale. Par exemple, elles permettent de limiter sur le marché les produits trompant le consommateur, à l'image des sanctions du code des douanes de l'Union à l'égard des marchandises contrefaisantes. Elles permettent d'éviter le dumping fiscal et social en encadrant la fiscalité entre les États-membres de l'Union ainsi qu'en harmonisant, progressivement, les conditions de travail en Europe.

Enfin, les normes protègent des asymétries d'information existant entre les acteurs économiques. Par exemple, dans des domaines techniques tels que les placements financiers, les règles relatives à la prévention du risque financier, permettent aux agents économiques d'obtenir les avertissements nécessaires avant d'investir leurs économies sur un placement risqué.

Ainsi, contrairement aux idées reçues, les normes peuvent être bénéfiques au fonctionnement du marché et donc in fine à la Croissance. Pour autant, un excès de réglementation peut pénaliser l'activité économique.

* *

II. La nécessité de réduire les normes qui entravent.

La croissance économique étant liée à une certaine fluidité des rapports économiques et des processus créatifs tels que le progrès technique, il est important de repérer les normes qui pénalisent les acteurs (A). Des moyens peuvent être mis en œuvre pour opérer une réduction pragmatique du poids normatif pesant sur les entreprises (B).

A. Certaines normes peuvent ralentir la croissance économique.

Dans son discours d'investiture, le président de la République a mis l'accent sur la nécessité de "libérer les énergies" en matière économique. Il souhaite passer d'un État qui sanctionne à un État qui accompagne les acteurs économiques. Il fait le constat de l'accumulation progressive de multiples normes que les entreprises peinent à respecter et que l'administration peine parfois à expliquer. Cette philosophie générale est matérialisée par l'instauration prochaine du "droit à l'erreur" des entreprises et de l'opposabilité des circulaires administratives.

Ce constat fait apparaître que les normes, en tant que telles, ne sont pas néfastes pour l'activité économique, mais que leur accumulation est trop rapide, trop importante. Elles ont tendance à pénaliser les petites entreprises (PME) qui n'ont pas les moyens de s'assurer de leur respect, alors même que les ressources d'emplois nouveaux résident au sein de ces structures.

Au-delà des problèmes liés à l'accumulation de normes, existe aussi les difficultés posées par des normes qui ne semblent plus en adéquation avec la compétition économique qui s'est mondialisée. Dans un monde marqué par l'accélération du processus de "destruction créatrice" décrit par J. Schumpeter, les facteurs de production doivent être mobiles et s'adapter en permanence aux évolutions du progrès techniques et des nouvelles technologies. Or, les normes relatives au marché du travail en France semblent aller à l'encontre de ce mouvement : l'existence d'un salaire minimum élevé rend difficile l'émergence de startups, les normes relatives à la pression fiscale limitent leur financement et le droit du travail n'incite pas les employeurs à accorder une place plus importante aux jeunes dont le chômage est de 24% ; le financement de la protection sociale basé sur les salaires n'est plus adapté à la montée en puissance des travailleurs indépendants et de l'auto-entrepreneuriat.

Ces blocages doivent être levés pour libérer la croissance française. Pour autant, un équilibre doit être trouvé entre réduction des normes "bloquantes" et garantie des droits.

B. Vers des normes au service de la croissance durable.

Pour lutter contre un excès de réglementation, des dispositifs légaux peuvent être mis en place. Certains sont déjà actuellement utilisés. En amont d'une décision normative d'origine législative ou réglementaire, il est nécessaire de procéder à une étude d'impact sur les acteurs économiques. Les mécanismes de concertation via les partenaires sociaux sont également à privilégier pour renforcer l'acceptabilité et l'efficacité de la nouvelle norme. Des principes, tel que la suppression d'une norme antérieure pour toute création d'une nouvelle norme, peuvent être appliqués. En aval, l'évaluation de la norme est primordiale. À cet égard le travail du Comité d'évaluation et de contrôle de l'application des lois de l'Assemblée nationale mériterait d'être renforcé. L'enjeu est de renforcer la qualité de la norme pour qu'elle puisse être un soutien à la sphère économique.

Utilisée de manière optimale, une norme peut être à l'origine d'attractivité économique et de création de richesse. Les dispositifs combinés de la loi Travail et de la loi confiance dans l'économie semblent être à l'origine du code du

travail plus adapté aux contraintes économiques des entreprises françaises. Celles-ci, la reprise aidant, hésitent moins à créer des emplois (environ 200.000 en 2017 marqué par un net reflux du chômage à 8,9%). Or, selon la théorie du multiplicateur Keynésien, les nouveaux emplois seront à l'origine d'une élévation de la consommation, de la demande globale et in fine de l'augmentation de la production (croissance).

Les nouvelles normes peuvent faciliter la diffusion du progrès technique, composante essentielle selon Solow, de la croissance économique. À titre d'exemple les accords de Grenelle avaient consacré en 1997 une écologie relativement punitive pour les entreprises. À l'inverse, la loi de transition énergie semble savoir concilier la nécessité d'une croissance économique avec la protection environnementale via les aides à la diffusion des technologies vertes, et les transports d'avenir. Dans d'autres secteurs, notamment relatifs à la biologie, les normes actuelles telles que le principe de précaution ou le moratoire sur l'exploitation des gazs de schiste, ralentissent le progrès technique. Pour autant, du fait de la sensibilité de ces sujets il paraît prudent de ne libéraliser ses secteurs qu'après une validation démocratique.

*
* *

Utiles au fonctionnement des marchés, les normes ne sont pas à l'origine de tous les blocages économiques. Au contraire, elles peuvent parfois être des relais de croissance. Pour autant, il revient au législateur d'en diminuer le foisonnement et renforcer la cohérence. Au-delà de la question de la réduction du nombre et du volume des normes, reste centrale la nécessité d'être en mesure d'évaluer efficacement les résultats obtenus par ces normes. Ces perspectives ouvrent le débat sur la capacité des acteurs publics à évaluer les politiques publiques économiques dans un contexte de complexification du droit et de multiplication des parties-prenantes.